

Planifier sa retraite une série de conférences interactives

Claude Guimond

« J'ai 66 ans. Le mot retraite n'a jamais fait partie de mon vocabulaire, mais il faudra bien que j'y pense un jour. »

« Mes finances et ma planification me permettent-elles de prendre ma retraite ? »

« La médecine, c'est ma vie. Si je prends ma retraite, comment vais-je meubler mon temps ou les 80 heures pendant lesquelles je travaille habituellement ? »

EN 2009, L'ÂGE MOYEN de la retraite, selon le Collège des médecins du Québec (CMQ), était de 68 ans pour les omnipraticiens et de 73 ans pour les spécialistes comparativement à 62 pour l'ensemble des Canadiens et à 59 pour l'ensemble des Québécois. Pourquoi ? Sont-ils prêts psychologiquement et financièrement ? Les médecins planifient-ils leur retraite ? Quelles sont les obligations déontologiques et réglementaires d'un médecin qui réoriente sa pratique ou envisage de prendre sa retraite ?

Cette série de conférences interactives aidera les médecins omnipraticiens ou spécialistes à planifier leur retraite à court ou à moyen terme. Voici les objectifs généraux des thèmes abordés :

- **Les aspects financiers** (3 heures) – Évaluer l'importance d'une planification financière à court ou à moyen terme.
- **Les assurances et les aspects juridiques** (3 heures) – Jauger ses besoins en assurances et évaluer les aspects juridiques lors de la préparation ou de la prise de sa retraite.
- **Les aspects psychosociaux** (1,5 heure) – Mesurer les répercussions psychologiques de la retraite tant sur les plans professionnel et familial que social.

Le Dr Claude Guimond, omnipraticien, est directeur adjoint de la Formation professionnelle à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

- **Les aspects réglementaires et déontologiques** (1,5 heure) – Discuter des obligations réglementaires et déontologiques du médecin en établissement et en cabinet lors d'un changement de statut ou au moment de la retraite.

Objectifs d'apprentissage : objectifs spécifiques dans le dépliant promotionnel qui suivra en août 2010.

Validation et crédits : par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et par la Fédération des médecins spécialistes du Québec.



Personnes-ressources et équipe de conception : Professionnels de la Direction de l'amélioration de l'exercice du CMQ, de la Direction de la formation professionnelle de la FMOQ, de l'Office de développement professionnel de la FMSQ, des Communications et du Marketing du Groupe Fonds des professionnels, des Fonds FMOQ et de Sogemec Assurances.

Renseignements généraux :

Si vous désirez organiser une conférence, veuillez vous adresser à :
M^{me} Isabelle Brunet, coordonnatrice
des ateliers de DPC, au CMQ
514 933-4441, poste 5330
ibrunet@cmq.org